



Les Matinées Sociales

L'actualité sociale et juridique de la paie et de l'administration du personnel

Objectifs de la formation

- Comprendre les nouveaux textes relatifs à la paie, l'administration du personnel et au droit du travail, leurs modalités et dates d'application
- Anticiper sur les évolutions en analysant les projets de textes
- Mesurer l'impact des arrêts de jurisprudence sur les décisions de gestion
- Echanger expériences et réflexions avec d'autres professionnels

Public

DRH, RRH,

Responsables
Administration du
Personnel,

Responsables
Paie,

Collaborateurs du
service du
personnel,

Responsables
SIRH,

Cadres et
dirigeants des PME
PMI.

Durée

5 jours
(35 heures)
en 10 sessions
d'une demi-journée

* Ce programme
pourra être modifié
en fonction de
l'actualité

Programme de la session de formation d'octobre 2022*

Le dossier du mois :

Focus DSN : L'activité d'un salarié

Le bloc S21.G00.40 : contrat de travail

Définition

Analyse des rubriques

Le bloc S21.G00.41 : changement de contrat

Définition

Analyse des rubriques

Le bloc S21.G00.51 : rémunération

Définition

Analyse des rubriques

Le bloc S21.G00.52 : prime, gratification, indemnité

Définition

Analyse des rubriques

Le bloc S21.G00.53 : activité

Définition

Analyse des rubriques

Le bloc S21.G00.54 : autre élément de revenu brut

Définition

Analyse des rubriques

Le zoom du mois

La mise en conformité des contrats de prévoyance

Au regard de la rubrique « protection sociale complémentaire » du BOSS

Actualités DSN

Participation et intéressement : application du PAS

Prime de partage de la valeur

Guide déclaratif de l'URSSAF

L'actualité sociale

Partage de la valeur

Précisions sur France Travail

L'actualité paie

Nouvelles du BOSS

Exonération patronale sur les heures supplémentaires

Brèves

Aides « gaz et électricité »

Plafond d'utilisation des titres restaurant

Transfert des cotisations AGIRC-ARRCO

Déblocage de l'épargne salariale

Questions/réponses

Le cumul forfait mobilité durable et prime de transport

Transition professionnelle et accessoires de salaire

Les projets de textes

Estimation du plafond 2023

Action commune CNAV/URSSAF pour la fiabilisation des données

Le PLFSS 2023

Le projet de loi de finances 2023

La Réforme des retraites

Abandon de poste et chômage

Le point sur la jurisprudence

Avenant pour complément d'heures

Forfait jours et heures supplémentaires

Remise des majorations de retard

Agenda

Moyens pédagogiques

Alternance d'exposés et de cas pratiques permettant une approche progressive et la validation des connaissances acquises.

Intervenant : formateur spécialiste en paie et GRH.

Formation inter entreprises : effectif de 10 à 15 personnes.

Invitation des participants à se munir d'une calculatrice

Moyens de suivi et d'appréciation des résultats

Succession d'exercices pratiques corrigés.

Délivrance d'une attestation de formation au stagiaire à l'issue de la formation.

Évaluation par le stagiaire du contenu, de la pédagogie, de l'organisation et de l'animation de la formation.